


Démographie
Nouvelles projections
démographiques auvergnates :
vers trois décennies de croissance
► Des projections revues à la hausse

Pour l'Auvergne, les tendances démographiques constatées ces dix dernières années conduisent à réviser à la hausse les projections basées sur la période 1990-2005 moins favorable démographiquement. En effet, les années 2000 ont marqué une rupture. En 1999, après deux décennies de baisse continue, l'Auvergne et le Limousin étaient les deux régions françaises synonymes du déclin démographique. Dix ans plus tard cette image n'est plus d'actualité. De 1999 à 2007, les deux régions du Massif central ont retrouvé une croissance démographique grâce à un net renforcement de leur attractivité. Les arrivées de population ont été le principal moteur de ce rebond démographique, dans un contexte de mobilité accrue sur l'ensemble du territoire. Le bilan migratoire, équilibré ou déficitaire au cours des trente années précédentes, est désormais favorable dans tous les départements auvergnats. La hausse de la fécondité est venue accompagner cette dynamique. Les éventuels changements, amoindrissements ou renforcements de ces comportements seront la clé des évolutions futures de la population.

Plus favorables que les précédents exercices de projections, les nouveaux scénarios étudiés ne doivent pas faire oublier les tendances lourdes qui marqueront les prochaines années : vieillissement de la population, déséquilibres grandissants entre les espaces gagnés par la périurbanisation et les espaces plus ruraux.

La décennie 2000 a marqué le retour à la croissance de la population auvergnate. Selon les nouvelles projections de population ce dynamisme démographique uniquement porté par le solde migratoire excédentaire devrait se maintenir au cours des trois décennies suivantes. À l'horizon 2040, selon le scénario central qui reconduit les tendances démographiques observées sur la période 2000-2008, l'Auvergne comptabiliserait 1 447 600 habitants soit 8 % de plus qu'en 2007. La hausse profiterait à la Haute-Loire et au Puy-de-Dôme qui sont les départements auvergnats les plus attractifs. Le Cantal et l'Allier devraient en revanche faire partie de la dizaine de départements déficitaires à moins que leur taux de fécondité ne continue sa progression. L'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom devrait entraîner un doublement de la population âgée de 80 ans ou plus. Toutefois dans notre région déjà fortement marquée par le vieillissement de sa population cette hausse serait moins prononcée qu'au niveau national.

► **Vincent VALLÈS**, Insee

1 447 600 Auvergnats en 2040 selon le scénario central

La décennie 2000 a marqué le retour à la croissance de la population auvergnate. Selon le dernier exercice de projection celle-ci pourrait se poursuivre encore une trentaine d'années. À l'horizon 2040, si les comportements migratoires observés sur la période 2000-2008 ne connaissent pas de changement profond, si la fécondité se stabilisait au niveau observé en 2007 et si l'espérance de vie progressait selon le rythme observé ces dernières années (hypothèses démographiques retenues dans le scénario central), l'Auvergne compterait 1 447 600 habitants. De 2007 à 2040, la population auvergnate gagnerait ainsi 108 400 habitants, soit une hausse de 8 %.

Cette croissance serait toujours inférieure de moitié à celle projetée au niveau national (+ 15 %). Mais avec un rythme de progression désormais proche de celui d'une dizaine de régions françaises dont l'Île-de-France, l'Alsace ou la Franche-Comté, l'Auvergne ainsi que le Limousin ne feraient plus partie

des régions à faible croissance. Ces dernières seraient la Champagne-Ardenne, la Guadeloupe, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais qui verraient leur population diminuer ou progresser de moins de 3 % à l'horizon 2040. À l'inverse, malgré un tassement de leur croissance, les régions du sud et de la façade atlantique connaîtraient toutes une augmentation supérieure à la moyenne nationale. Ainsi trois régions limitrophes de l'Auvergne seraient parmi celles à la plus forte croissance démographique : Rhône-Alpes (+ 23 % de 2007 à 2040 selon le scénario central), Languedoc-Roussillon (+ 28 %) et Midi-Pyrénées (+ 28 %).

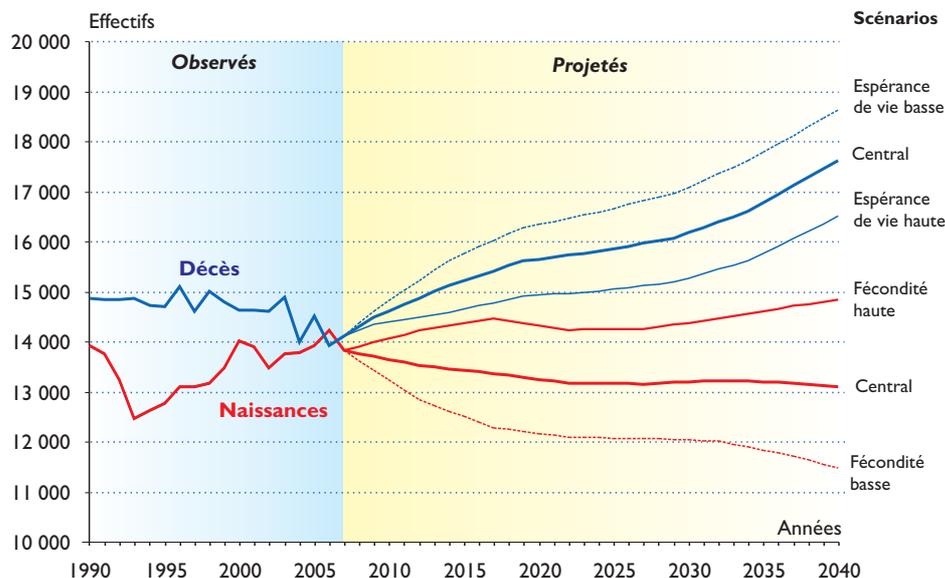
La faiblesse du bilan naturel freine plus qu'ailleurs la croissance

D'ici 2040, selon le scénario central, le taux d'accroissement annuel de la population auvergnate devrait s'infléchir passant de + 0,29 % de 2007 à 2020 à + 0,22 % les dix années suivantes et à + 0,19 % de 2030 à 2040. Cet amortissement de la croissance serait perceptible dans toutes les régions françaises.

Il serait principalement la résultante d'une dégradation du bilan naturel, lié au vieillissement général de la population. Actuellement l'Auvergne est la seule région française, avec le Limousin, à enregistrer plus de décès que de naissances. Elle est à ce titre dans une situation très fragilisée. La dégradation du bilan naturel devrait l'impacter bien plus fortement que les autres régions françaises. À la fin des années 1990, l'Auvergne perdait environ 1 000 habitants par an par différence entre les naissances et les décès. Ce solde déficitaire devrait s'accroître de façon continue. En 2040 il pourrait être cinq fois plus important selon le scénario central.

Cependant, l'augmentation attendue des décès après 2020, lorsque les premières générations nombreuses nées après 1945 atteindront 75 ans, reste fortement corrélée aux gains plus ou moins élevés d'espérance de vie. De son côté, le nombre des naissances est lié aux taux de fécondité. Différents scénarios ont été élaborés pour évaluer les impacts sur le niveau de la population d'une variation du taux de fécondité ou des gains d'espérance de vie. Dans le meilleur des cas, fécondité haute et espérance de vie haute, le déficit naturel se réduirait mais serait toujours présent. En moyenne, de 2007 à 2040, le nombre annuel de décès dépasserait de 600 le nombre de naissances selon ce scénario favorable, contre 2 500 selon le scénario central. ▶

Les décès supérieurs aux naissances



Vers trois décennies de croissance si l'attractivité se maintient

Le dynamisme démographique futur de l'Auvergne dépend principalement de sa capacité à attirer de nouvelles populations. L'inertie propre de la pyramide des âges auvergnate ne permet plus le remplacement des générations.

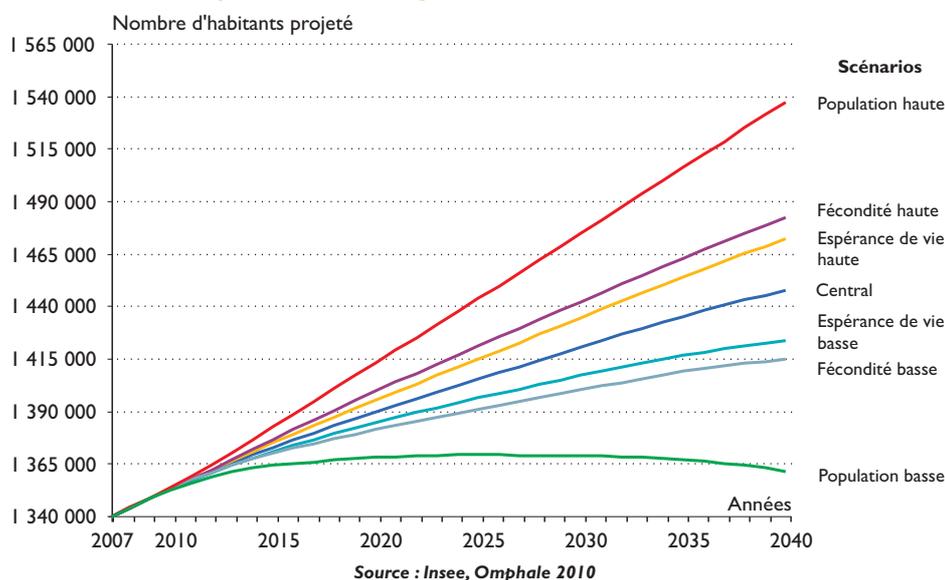
De 2007 à 2040, en l'absence de toute migration, l'Auvergne perdrait 4 % de sa population. Seules les régions Poitou-Charentes, Aquitaine, Corse et

Limousin seraient dans la même situation. À moyen terme, l'unique moteur de la progression démographique auvergnate resterait donc son attractivité. Mais face à cet enjeu l'Auvergne dispose d'un atout. Le déséquilibre entre la croissance et la structure d'âge de sa population et celles des régions avec lesquelles elle échange le plus de population (notamment Rhône-Alpes, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur) devrait paradoxalement lui être bénéfique.

La population « susceptible » de quitter l'Auvergne, essentiellement des jeunes actifs ou étudiants âgés de 20 à 29 ans, augmenterait en effet moins que les jeunes familles ou les couples de retraités qui pourraient la rejoindre. Ces disparités d'évolution devraient entraîner une diminution des départs vers ces régions, tandis que les arrivées en provenance de celles-ci augmenteraient plus. Par ce biais, le solde migratoire annuel auvergnat vis-à-vis des autres régions de France pourrait passer de + 3 150 vers 2010 à + 4 160 vers 2040. Cette progression du solde migratoire suffirait à compenser l'augmentation du déficit naturel projeté, même dans le scénario le plus défavorable conjuguant fécondité en baisse et gain en espérance de vie moins important. Ainsi à condition que l'attractivité récente se maintienne, la croissance auvergnate ne serait pas remise en cause.

Une croissance non remise en cause

Population de l'Auvergne selon les différents scénarios



Taux de variation de la population auvergnate selon le scénario retenu

	Population recensement 2007	Projections									
		Scénario central		Population Basse		Population haute		Taux de variation 2007-2040			
		Population projetée	Taux de variation	Population projetée	Taux de variation	Population projetée	Taux de variation	Fécondité		Espérance de vie	
		2040	2007-2040	2040	2007-2040	2040	2007-2040	Basse	Haute	Basse	Haute
Auvergne	1 339 200	1 447 600	+ 8 %	1 361 500	+ 2 %	1 537 500	+ 15 %	+ 6 %	+ 11 %	+ 6 %	+ 10 %
Allier	343 100	337 700	- 2 %	318 000	- 7 %	358 300	+ 4 %	- 4 %	+ 1 %	- 3 %	0 %
Cantal	149 100	147 100	- 1 %	139 100	- 7 %	155 500	+ 4 %	- 3 %	+ 1 %	- 3 %	+ 1 %
Haute-Loire	220 400	259 600	+ 18 %	245 800	+ 12 %	273 900	+ 24 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 16 %	+ 20 %
Puy-de-Dôme	626 600	703 200	+ 12 %	658 600	+ 5 %	749 800	+ 20 %	+ 9 %	+ 15 %	+ 11 %	+ 14 %

Source : Insee, Omphale 2010

À l'horizon 2040 et selon les scénarios retenus, l'évolution moyenne de la population auvergnate s'établirait entre + 2 % et + 15 %. L'Auvergne compterait alors entre 1 361 500 et 1 537 500 habitants, offrant donc des perspectives entre stabilité et croissance démographique. Fortement corrélé à leur attractivité propre et au vieillissement de leur population, le dynamisme démographique serait inégal selon les départements. La hausse projetée profiterait à la Haute-Loire et au Puy-de-Dôme, les plus attractifs auprès des populations jeunes. ▶

Haute-loire, une hausse attendue plus importante qu'au niveau national

Avec une fécondité élevée, supérieure à la moyenne nationale, et une forte attractivité résidentielle, tous les indicateurs démographiques du département de la Haute-Loire sont au vert. Ce département occupe une position géographique privilégiée. De nombreux jeunes ménages quittent en effet l'agglomération stéphanoise toute proche pour venir s'y installer. Suite à la croissance projetée sur le département de la Loire (+ 8 % selon le scénario central) le nombre d'installations de jeunes ménages périurbains en Haute-Loire devrait s'accroître. Mais en contribuant à rajeunir la population, ces arrivées devraient aussi entraîner à moyen terme, une augmentation des départs de jeunes étudiants ou d'actifs vers les métropoles clermontoise, stéphanoise ou lyonnaise. Ces deux tendances contradictoi-

res entraîneraient cependant une stabilisation du solde migratoire atilgérien à son niveau actuel, soit près de 1 300 habitants supplémentaires chaque année. La constance des apports migratoires compenserait toujours plus que largement la dégradation attendue du bilan naturel. Selon le scénario central, la population de la Haute-Loire atteindrait 259 600 habitants en 2040, soit un gain de 38 200 habitants (+18 % par rapport à 2007). Sur la période 2007-2040, le taux de progression de la population du département fléchirait passant de + 0,60 % annuellement entre 2007

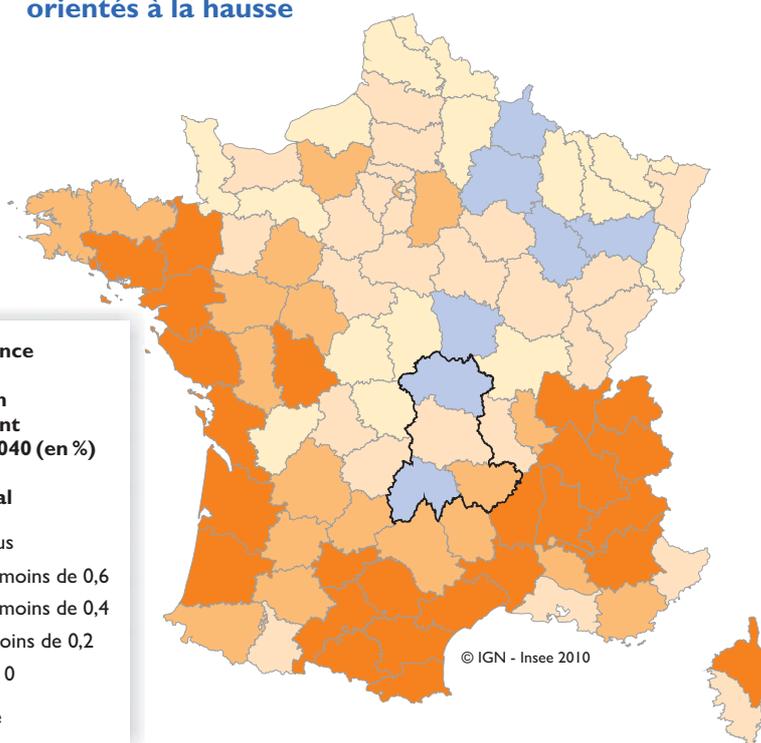
et 2020 à + 0,39 % de 2030 à 2040, mais ils seraient toujours supérieurs aux taux nationaux (respectivement + 0,52 % et + 0,33 %). Par son rythme de croissance, la Haute-Loire se démarquerait de plus en plus nettement des autres départements auvergnats. À l'horizon 2040, selon les scénarios démographiques étudiés, la population de la Haute-Loire pourrait augmenter de 12 % à 24 % par rapport à 2007. Mais les scénarios les plus favorables (« population haute » et « fécondité haute ») sont fondés, pour la Haute-Loire, sur une hypothèse très forte.

▶▶ Haute-Loire et Puy-de-Dôme orientés à la hausse

Taux de croissance annuel moyen de la population par département entre 2007 et 2040 (en %)

Scénario central

- 0,6 ou plus
- De 0,4 à moins de 0,6
- De 0,2 à moins de 0,4
- De 0 à moins de 0,2
- Moins de 0
- Auvergne



Source : Insee, Omphale 2010

À partir de 2015 ils maintiennent un taux de fécondité voisin de 2,21 enfants par femme, soit un taux qui n'a plus été atteint depuis le baby-boom. ▶

Plus de 700 000 habitants dans le Puy-de-Dôme

Grâce à l'attractivité de l'agglomération clermontoise (voir encadré « Pays du Grand Clermont : principal poumon démographique auvergnat »), le Puy-de-Dôme attire, au-delà de ses frontières, des jeunes étudiants et des familles accompagnées de leurs enfants. Les flux migratoires sont ainsi nettement excédentaires pour les 18-25 ans et les 30-55 ans. En revanche, entre 25 et 29 ans, les jeunes quittent le département à la fin de leurs études. Pour cette tranche d'âge, les départs l'emportent sur les arrivées.

Selon le scénario central, les mouvements migratoires annuels moyens devraient se maintenir constants sur toute la période de projection, alors que le solde naturel négatif à partir de 2020 se dégraderait de façon continue. De 2007 à 2040 le département accueillerait chaque année 2 100 personnes de plus qu'il n'en verrait partir (12 400 arrivées annuelles pour 10 300 départs). Fort de cette attractivité, la population du Puy-de-Dôme atteindrait 703 200 habitants en 2040 soit 76 600 habitants de plus qu'en 2007 (+ 12 %). Ainsi 70 % de la croissance régionale serait due au dynamisme démographique puydômois.

L'enjeu sur le niveau futur de la fécondité puydômoise est important. En 2007 avec un taux de fécondité de 1,75 enfant par femme le Puy-de-Dôme se positionne parmi les dix départements français les moins féconds. C'est donc le département auvergnat pour lequel le taux de fécondité possède la plus

forte marge de progression. Si le taux de fécondité atteignait 1,90 en 2015 (scénario « fécondité haute ») et rattrapait ainsi une partie de son retard sur la moyenne métropolitaine actuelle (1,98), la population puydômoise augmenterait de 15 % entre 2007 et 2040. Le Puy-de-Dôme et au delà l'Auvergne aurait alors 20 000 habitants de plus qu'avec le scénario central. ▶

Allier et Cantal : une population proche de l'équilibre

L'Allier et le Cantal se trouvent dans une situation démographique plus difficile. Le renouveau attractif constaté ces dernières années ne serait pas suffisant pour contrecarrer la décroissance démographique mais il la limiterait fortement.

De 2007 à 2040, selon le scénario central, l'Allier perdrait 2 % de sa population, le Cantal 1 %. Les deux départements auvergnats feraient ainsi partie des sept départements français orientés à la baisse ces trente prochaines années. À l'image des départements ruraux métropolitains, les mouvements migratoires de l'Allier et du Cantal se caractérisent toujours par des arrivées de personnes proches de la retraite et par un net déficit de jeunes entre 18 et 25 ans. À moyen terme, ces deux départements devraient voir leur nombre de jeunes décroître en raison du fort vieillissement de leur population : le nombre de candidats au départ diminuerait alors. En revanche, les arrivées de seniors seraient en augmentation. Selon le scénario central, le bilan migratoire devrait dès lors se renforcer. En 2040 l'Allier accueillerait chaque année 1 100 personnes de plus qu'il ne devrait en voir partir, contre 650 en 2010, soit une augmentation de 70 %. Dans le

Cantal l'excédent migratoire annuel, 770 en 2040, augmenterait de 47 %.

À moyen terme, la progression de l'excédent migratoire serait suffisante pour annuler celle du déficit naturel. Ainsi de 2030 à 2040 la population de l'Allier et du Cantal serait stable alors qu'elle diminuerait de 0,06 % par an entre 2007 et 2020. Sur la période de projection, une augmentation de la fécondité, qui réduirait le déficit naturel, serait dès lors suffisante pour porter la population à la hausse.

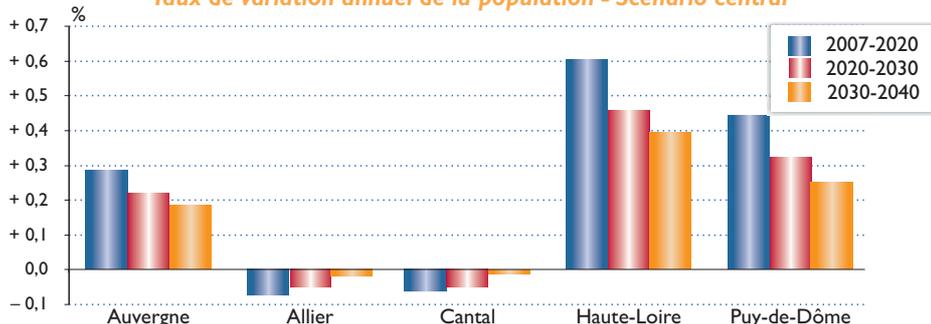
Selon le scénario « fécondité haute », la population de l'Allier et du Cantal augmenterait de 1 % entre 2007 et 2040. Combinée avec une progression encore plus importante des gains d'espérance de vie (scénario « population haute ») la hausse pourrait atteindre 4 %. ▶

Hausse des seniors moins importante qu'au niveau national

En Auvergne, comme au niveau national, le dynamisme démographique s'accompagnerait d'un vieillissement significatif de la population. À l'horizon 2040, selon tous les scénarios étudiés, la progression du nombre des seniors devrait s'accélérer au fur et à mesure de l'avancement en âge des générations des papy-boomers, nés après la seconde guerre mondiale. La région est l'une des plus âgées de France, avec une moyenne de 42,2 ans en 2007, contre 39,2 ans pour la moyenne nationale, et elle devrait le rester. En 2040 selon le scénario central, la moyenne d'âge auvergnate (46,3 ans) dépasserait encore de trois ans l'âge moyen national. Mais l'écart avec les autres régions se resserrerait. Paradoxalement, ce sont les régions plus jeunes où les générations nées avant 1945 sont moins présentes qu'en Auvergne qui devraient connaître les plus fortes progressions de population âgée. De 2007 à 2040 selon le scénario central, le nombre d'Auvergnats de 60 ans ou plus augmenterait de 49 % (+ 168 600), contre 67 % au niveau national. C'est la plus faible progression projetée après celle du Limousin (+ 45 %). Dans tous les départements auvergnats la hausse de la population âgée de 60 ans ou plus serait inférieure à la moyenne nationale.

Un rythme de croissance qui tendrait à se réduire

Taux de variation annuel de la population - Scénario central



Évolution de la population par grande tranche d'âge

	Auvergne		France		Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme	
	Population projetée 2040	Taux de variation 2007-2040	Taux de variation 2007-2040	Population projetée 2040	Taux de variation 2007-2040	Population projetée 2040	Taux de variation 2007-2040	Population projetée 2040	Taux de variation 2007-2040	Population projetée 2040	Taux de variation 2007-2040	
Ensemble	1 447 600	+ 8 %	+ 15 %	337 700	- 2 %	147 100	- 1 %	259 600	+ 18 %	703 200	+ 12 %	
De 0 à 19 ans	293 400	0 %	+ 4 %	64 800	- 10 %	26 100	- 11 %	56 100	+ 8 %	146 400	+ 4 %	
De 20 à 59 ans	641 600	- 9 %	0 %	141 400	- 18 %	59 300	- 22 %	109 600	- 2 %	331 300	- 3 %	
60 ans ou plus	512 600	+ 49 %	+ 67 %	131 500	+ 32 %	61 700	+ 42 %	93 900	+ 66 %	225 500	+ 56 %	
dont 80 ou plus	168 000	+ 103 %	+ 131 %	44 500	+ 78 %	21 300	+ 92 %	29 600	+ 119 %	72 600	+ 119 %	

Source : Insee, Omphale 2010 Scénario central

C'est en Haute-Loire (+ 66 %) et dans le Puy-de-Dôme (+ 56 %) qu'elle serait la plus prononcée. Dans l'Allier et le Cantal elle serait respectivement de + 32 % et + 42 %. Troisième région la plus âgée en 2007 après le Limousin et la Corse, l'Auvergne rétrograderait à la septième place. Dans ce classement l'Auvergne serait dépassée par les régions Martinique, Guadeloupe, Poitou-Charentes et Bourgogne. ▶

Deux fois plus d'Auvergnats aux âges de forte dépendance

Aux grands âges, les plus fortement affectés par les problèmes de dépendance, les conséquences en besoins de prise en charge sont importantes. En Auvergne, il faut s'attendre à une augmentation forte du nombre de personnes de 80 ans ou plus : 23 000 personnes supplémentaires de 2007 à 2020 (+ 28 %) avec l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations de l'entre-deux-guerres. À partir de 2026 lorsque les premières générations des papy-boomers atteindront 80 ans, la progression du nombre d'octogénaires

devrait encore s'accélérer. En 2040, 168 000 seniors âgés de 80 ans ou plus résideraient dans notre région. Ils seraient alors deux fois plus nombreux qu'en 2007 (+ 103 %). Cette hausse serait inférieure à la moyenne nationale (+ 129 %). Elle varierait de + 78 % et + 92 % dans l'Allier et le Cantal à + 119 % dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. ▶

Baisse de 9 % des ressources en main-d'œuvre

Les conséquences du vieillissement sur l'équilibre de la population seront fortes. Ainsi, face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, la tranche des 20 à 59 ans, qui concentre l'essentiel de la population active, se contracterait de 9 % (- 60 000). Tous les départements auvergnats seraient affectés par cette baisse de la population aux âges de pleine activité. Néanmoins, selon le scénario central, l'ampleur de celle-ci serait fortement réduite dans la Haute-Loire (- 2 % de 2007 à 2040) et le Puy-de-Dôme (- 3 %) qui exercent chacun une nette attractivité auprès des familles de 25 à 45 ans. Dans

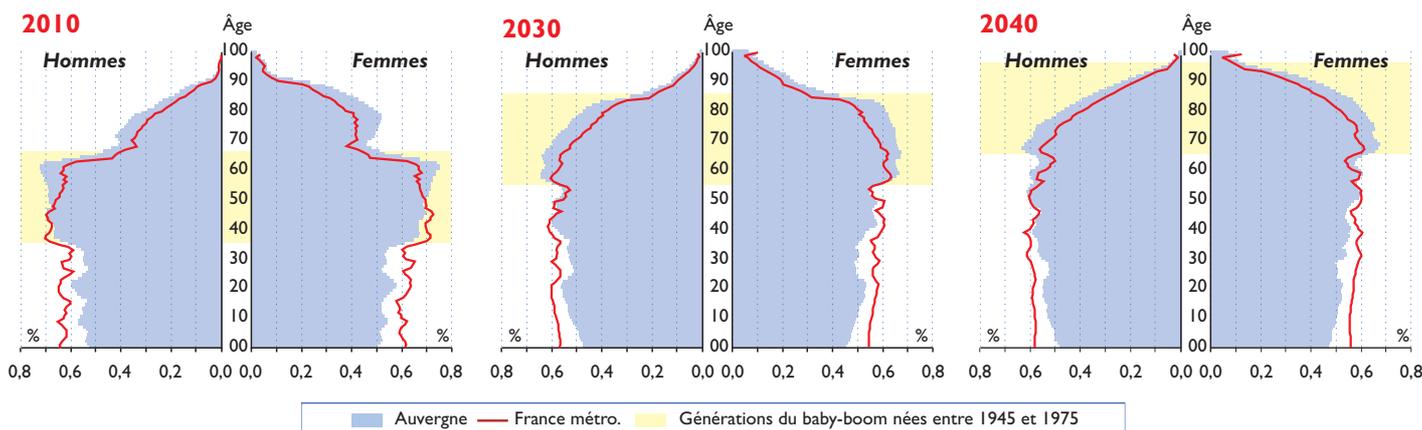
l'Allier et le Cantal, qui ne bénéficient pas de ce type d'attractivité, la baisse avoisinerait 20 % en 2040.

Les arrivées de jeunes familles rejailliront de façon notable sur le nombre d'enfants. De 2007 à 2040, le nombre de jeunes de moins de 20 ans devrait ainsi progresser de 8 % dans la Haute-Loire et de 4 % dans le Puy-de-Dôme alors qu'il accuserait une baisse de 10 % dans l'Allier et le Cantal.

Selon le scénario central, le ratio de dépendance économique – rapport de la population habituellement inactive (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) à celle en âge de pleine activité (20-59 ans) – passerait en Auvergne de 0,91 en 2007 à 1,26 en 2040. L'écart avec la moyenne française où ce ratio passerait de 0,86 en 2005 à 1,15 en 2040 devrait donc s'amplifier. Seul le Puy-de-Dôme aurait un ratio (1,12) inférieur à la moyenne nationale. Le Cantal (1,48), l'Allier (1,39) et la Haute-Loire (1,37) se positionneraient en revanche parmi les 30 départements français où le nombre d'inactifs serait le plus important par rapport au nombre d'actifs potentiels. ▶

Un profil auvergnat qui se rapproche de la moyenne nationale

Pyramides des âges région Auvergne et France



Source : Insee, Omphale 2010

► Pays du Grand Clermont : principal poumon démographique auvergnat

Par sa capacité à retenir les jeunes Auvergnats, mais surtout à attirer fortement au-delà des frontières régionales des nouveaux habitants (qui iront pour une partie d'entre eux s'installer ensuite en périphérie), le Pays du Grand Clermont est le véritable poumon démographique auvergnat. L'étude de son dynamisme démographique est donc importante pour mieux comprendre celui de l'Auvergne. Si les tendances démographiques les plus récentes se maintiennent dans les années futures, la population du Grand Clermont continuerait de croître. En 2040, le Pays compterait un peu plus de 447 600 habitants contre 403 600 en 2007. Ces 44 000 habitants supplémentaires représenteraient une progression de 10 %.

De 2007 à 2020, la progression de la population du Grand Clermont devrait continuer sur un rythme équivalent à la période récente, soit + 0,4 % par an, puis se réduire progressivement pour atteindre + 0,2 % entre 2030 et 2040. Ce fléchissement progressif de la croissance s'expliquerait comme sur le reste du territoire national par une nette dégradation du solde naturel.

Selon le scénario central entre 2007 et 2015, le Grand Clermont gagnerait en moyenne 1 150 habitants par an par différence entre les naissances et les décès, soit 60 % de la croissance globale. À partir de 2015 le solde naturel pâtirait de l'augmentation inéluctable du nombre de décès. Il deviendrait négatif après 2030. Dès lors la croissance démographique

du Grand Clermont serait uniquement soutenue par les migrations.

Par rapport à ce scénario central, une progression de la fécondité et des gains plus élevés d'espérance de vie permettraient de stabiliser le solde naturel à son niveau actuel et donc d'amplifier la croissance démographique. Selon le scénario « population haute », la population du Grand Clermont atteindrait 479 000 habitants en 2040, soit 19 % de plus qu'en 2007. Inversement, selon le scénario « population basse », 417 500 personnes résideraient dans le Grand Clermont, soit une hausse de 3 % par rapport à 2007. Ainsi, si son attractivité se maintenait à son niveau actuel, le Grand Clermont pourrait compter, en 2040, entre 13 900 et 75 400 habitants de plus qu'en 2007 en fonction de sa fécondité et de son espérance de vie.

Le solde migratoire du Grand Clermont est déficitaire avec le reste du Puy-de-Dôme : 2 500 départs annuels projetés en 2010 selon le scénario central pour 1 900 arrivées. En revanche il est excédentaire avec les autres départements auvergnats (1 800 arrivées, 1 300 départs) ainsi qu'avec les autres régions françaises et l'étranger (7 000 arrivées, 6 400 départs).

À moyen terme, suite au vieillissement de la population, le nombre d'arrivées dans le Grand Clermont de jeunes étudiants auvergnats ou en provenance des départements limitrophes devrait diminuer. Cette baisse entraînerait automatiquement une diminution des dé-

parts de jeunes actifs à la fin de leurs études. Dans le même temps, le nombre potentiel de familles susceptibles de venir s'installer dans le périmètre du Grand Clermont, notamment celles habitant l'Île-de-France ou la région Rhône-Alpes, serait en augmentation. Ainsi, globalement, les arrivées dans le Grand Clermont en provenance d'une autre région devraient augmenter, alors que les départs diminueraient. Selon le scénario central le bilan migratoire du Grand Clermont vis-à-vis des autres régions françaises devrait se renforcer. En 2040 il accueillerait chaque année 900 personnes de plus qu'il n'en verrait partir, contre 600 en 2010. Le déficit migratoire avec sa périphérie resterait de même ampleur. En cumulé, sur la période 2007-2040, le Grand Clermont devrait perdre 23 300 résidents au profit du reste du Puy-de-Dôme, essentiellement des familles avec enfants. En revanche il devrait gagner 46 200 habitants dans ses échanges avec les autres départements français et l'étranger.

À l'horizon 2040, si les politiques publiques ou la hausse des coûts de transport limitaient la périurbanisation clermontoise, alors les flux migratoires déficitaires (- 23 300 habitants) du Grand Clermont avec le reste du Puy-de-Dôme pourraient se réduire. Cette inflexion de tendance se traduirait mécaniquement par une hausse de la population du Grand Clermont supérieure à celle envisagée dans le scénario central (+ 44 000 habitants).

Projections de population : Grand Clermont

Scénario	Populations projetées			Variation de la population 2007-2040	Taux de variation de la population 2007-2040	Taux de variation annuel de la population		
	2020	2030	2040			2007-2020	2020-2030	2030-2040
Central	425 800	438 500	447 600	+ 44 000	+ 10,9 %	+ 0,41 %	+ 0,29 %	+ 0,21 %
Population haute	434 000	457 400	479 000	+ 75 400	+ 18,7 %	+ 0,56 %	+ 0,53 %	+ 0,46 %
Population basse	418 100	420 300	417 500	+ 13 900	+ 3,4 %	+ 0,27 %	+ 0,05 %	- 0,07 %

Source : Insee, Omphale 2010

► Pour comprendre ces résultats :

Les populations régionales au 1^{er} janvier 2007 sont issues du recensement de la population. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population régionales à l'aide du modèle « Omphale 2010 », qui applique, avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bilocalisés, et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations régionales observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales...) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Le scénario central

Les projections selon le « scénario central » reposent sur les hypothèses suivantes :

- la **fécondité** de chaque territoire est maintenue à son niveau de 2007, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) global ou des quotients de référence par âge de la mère ;
- la **mortalité** de chaque territoire baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les **quotients migratoires entre régions métropolitaines**, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région et chacune des autres, y compris celles d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée au pro rata du nombre d'immigrants par région. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010, afin de faire coïncider, pour la métropole, la somme des projections régionales avec la projection métropolitaine. Hormis ce calage, un dispositif similaire a été adopté pour les régions d'outre-mer, pour lesquelles la prise en compte des échanges avec l'étranger s'appuie sur la reconduction des tendances récentes.

Des variantes possibles

Des variantes ont été constituées pour mesurer l'impact d'évolutions qui, sur chaque composante, différaient de celles retenues dans le scénario central.

Pour la **fécondité**, le scénario « fécondité haute » fait converger la fécondité de chaque territoire vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'ICF de la zone en 2007 augmenté de 0,15. Au delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue. Pour le scénario « fécondité basse », c'est la valeur de l'ICF de la zone moins 0,15 qui sert de cible en 2015.

Pour la **mortalité**, le scénario « espérance de vie haute » fait évoluer l'espérance de vie de chaque territoire parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi selon des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance, qui atteint environ 90,6 ans pour les femmes et 84,9 ans pour les hommes en 2040. Pour le scénario « espérance de vie basse » qui fonctionne selon le même principe, les valeurs métropolitaines s'élèvent à 87,1 ans pour les femmes et 81,4 ans pour les hommes.

Pour les **migrations**, le scénario sans migrations est une projection pour laquelle l'ensemble des échanges migratoires, entre régions et avec l'étranger, sont considérés nuls. Il constitue une variante intéressante pour appréhender leur impact sur les projections régionales. Les scénarios « migrations hautes » et « migrations basses » ventilent entre régions un solde avec l'étranger de respectivement + 150 000 et + 50 000 personnes. Pour ces deux scénarios, les échanges des DOM avec l'étranger évoluent dans les mêmes proportions par rapport à l'hypothèse centrale.

Les scénarios « population haute » et « population basse » rassemblent les variantes optimistes (respectivement pessimistes) de chacune des trois composantes précédentes.

► Pour en savoir plus :

- « La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographiques pourraient se resserrer », Insee Première n° 1326 - décembre 2010
- « Projections de population à l'horizon 2060 : un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », Insee Première n° 1320 - octobre 2010